



L'essentiel pour comprendre les questions éducatives



Marie Lauricella

HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE : CONSTRUCTION D'UN PROBLÈME PUBLIC

Autrefois considéré comme une initiation désagréable de la vie en société, ou comme un simple conflit entre deux individus, le harcèlement en milieu scolaire est progressivement devenu un problème social majeur, mis à l'agenda politique. Les efforts conjoints de professionnel·les de santé, de l'éducation et de la recherche ont permis de mettre au jour les caractéristiques de cette violence ainsi que ses conséquences délétères – tant scolaires que personnelles – sur celles et ceux qui la subissent. Les travaux de recherche permettent de comprendre ce lent processus d'identification du phénomène, l'évolution de sa conception et la construction successive de programmes de prévention et de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire.

METTRE DES MOTS SUR LE HARCÈLEMENT

L'enjeu de la définition du phénomène est primordial pour sa prise en compte dans le débat public. Or, la notion de harcèlement en milieu scolaire est d'apparition relativement récente en France :

L'évolution sémantique passe progressivement du terme "incivilité" (années 1990) à celui de "micro-violences" (années 2000), pour parvenir au terme actuel de "harcèlement scolaire" (années 2010). Cette évolution reflète un changement dans la perception et la prise en charge des interactions violentes au sein des établissements scolaires, soulignant l'importance de comprendre ces comportements dans un cadre social et institutionnel plus large. (Vilhem, 2024)

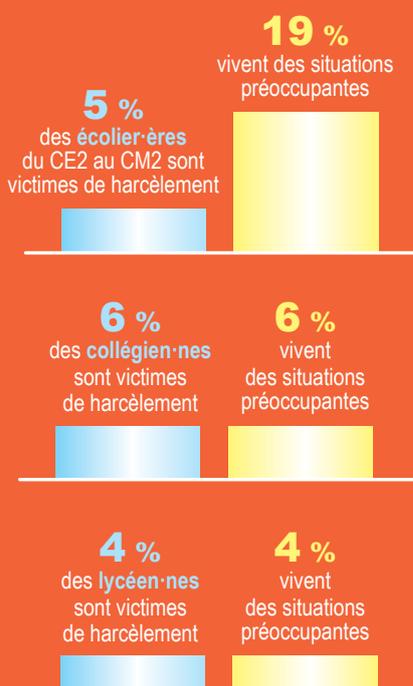
Cette transition conceptuelle trouve racine dans les travaux de plusieurs psychologues au cours des années 1970. Olweus stabilise une première définition du harcèlement à l'école considéré comme le fait d'actes répétitifs et intentionnels de domination – des agressions physiques aux intimidations verbales et non verbales entre pairs – souvent invisibles aux adultes, et dont les conséquences psychosociales sont lourdes et durables. Smith insiste quant à lui sur l'emprise, et ainsi sur la difficulté pour l'élève harcelé·e de se défendre et de se sortir seul·e de cette situation de violence. Grâce à la traduction du terme « School bullying », les chercheur·es français·e se sont également approprié la notion. Professeur en sciences de l'éducation, Debarbieux approfondit ainsi ces premières définitions au début des années 2000 : le harcèlement entre pairs est une « oppression conformiste » qui rejette celles et ceux qui ne correspondent pas à une norme (orientation sexuelle minoritaire, situation de handicap, surpoids ou obésité, neurodiversité...). À l'aune des évolutions technologiques, une autre forme de violence entre pairs apparaît : le cyberharcèlement. Il est défini comme une forme d'agression répétée, se perpétuant en ligne (messageries, réseaux sociaux), sous forme de moqueries, d'insultes ou de menaces. La grande majorité des études observent une juxtaposition entre harcèlement en face à face et cyberharcèlement : il existe donc une continuité et une complémentarité de ces deux formes de violence entre pairs qui renforcent l'intensité et la durabilité de la souffrance de la victime.

School bullying : une traduction française tardive

Dès sa formulation, le terme *school bullying* est rapidement diffusé dans les pays nordiques, anglo-saxons, en Amérique du Nord et en Asie. En revanche, il peine à être considéré et traduit en France. Alors qu'au Québec on emploie le terme « intimidation » et en Belgique francophone celui de « brimade », ce n'est qu'à la toute fin des années 1990 que le mot « harcèlement scolaire » est employé en France en guise de traduction de *school bullying*.

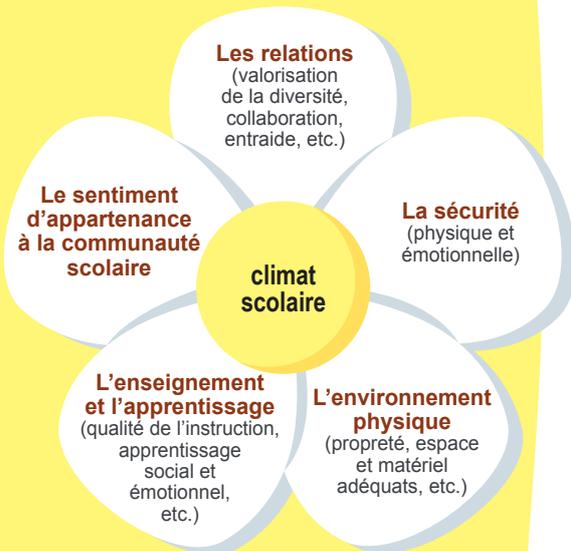
Qui est victime de harcèlement en milieu scolaire ?

(Guillerm *et al.*, 2024)



Qu'est-ce que le climat scolaire ?

(à partir des travaux de Cohen *et al.*, 2012 cités dans Debarbieux, 2012.)



Harcèlement : des variations entre classes au sein d'un même établissement

(Galland, 2021)



- ➔ **La dynamique relationnelle entre pairs :** les comportements de harcèlement sont plus prégnants dans les classes au sein desquelles les comportements de renforcement des harceleur-es sont plus fréquents, et les soutiens aux victimes moins répandus. Ainsi, observer que des comportements de harcèlement sont tolérés voire valorisés au sein de la classe pourrait inciter certain-es à harceler à leur tour.



- ➔ **L'attitude des enseignant-es :** Le harcèlement est moins présent dans les classes où les enseignant-es sont plus proactives pour réguler les moqueries et les conflits entre élèves, et au sein desquelles ils et elles évitent les comparaisons et découragent la compétition entre élèves.

ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC, PRENDRE LA MESURE

La construction d'une politique publique de prévention et de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire nécessite de connaître finement le phénomène dans sa réalité, et ainsi de le mesurer. Suite à la médiatisation de drames liés à cette forme de violence, le début des années 2010 marque un tournant dans sa prise en compte par les pouvoirs publics. À l'initiative du ministère de l'Éducation nationale et sous l'égide de Debarbieux, le rapport clé « [Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'École](#) » est publié en 2011. Il préconise, entre autres, de développer des enquêtes pour mesurer le phénomène, évaluer l'efficacité des politiques publiques, mais également identifier les nouvelles formes de harcèlement. Dans ce sillage, l'enquête nationale de « victimation » menée par la Depp (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance) permet pour la première fois en France un regard chiffré sur les cas de harcèlement en milieu scolaire. Depuis lors, des enquêtes régulières démontrent que si le phénomène est national, son expression varie en fonction de l'âge des élèves et de leur sexe. La somme des données collectées au niveau national et international depuis les années 1990 donne à voir quant à elles une tendance globale à une diminution du harcèlement :

“ Les données disponibles sont donc en contradiction avec l'impression d'un accroissement du harcèlement entre élèves. La médiatisation relativement récente du phénomène, la prise de conscience de ses conséquences potentielles et le développement du cyberharcèlement contribuent peut-être à cette impression d'augmentation. (Galand, 2021, p. 8) ”

DE L'INDIVIDU À L'EFFET GROUPE

Les recherches et les expertises sur le harcèlement en milieu scolaire ne s'accordent pas toutes sur l'analyse de cette forme de violence entre pairs. Une première approche s'intéresse exclusivement aux individus pour comprendre les raisons de cette violence. C'est notamment celle qui prévaut dans les travaux d'Olweus expliquant le harcèlement par les caractéristiques psychologiques propres au harceleur (agressivité, charisme, manque d'empathie) et à la victime (fragilité). Cette approche psychologique entraîne une externalisation du problème, et l'institution scolaire n'est pas remise en question. On considère ainsi que l'École est traversée par des cas de violence qui ne sont pas de sa responsabilité, et auxquels l'État répond par des mesures répressives. En France, dans les années 2000, plusieurs travaux et expertises ont permis d'introduire des approches compréhensives plus globales. Catheline, pédopsychiatre, déconstruit l'existence de profil de harceleur ou de victime. Pour comprendre l'émergence des cas de harcèlement entre pairs, elle met en avant des dynamiques de groupe délétères – d'enfants comme d'adultes – et des contextes propices à cette violence en milieu scolaire. Debarbieux quant à lui pointe les défaillances de l'École et prône l'implication de l'ensemble des personnels des établissements pour réfléchir et trouver des solutions adaptées à chaque contexte local. Cette entrée par le climat scolaire étoffe la compréhension du harcèlement entre pairs en permettant différents niveaux de lecture sur les causes du phénomène, tant lié à des facteurs développementaux inhérents à l'enfant et à l'adolescent-e, qu'à des facteurs environnementaux et sociétaux.

AGIR SUR LE GROUPE : LE RÔLE CLÉ DES TÉMOINS

L'émergence de cas de harcèlement en milieu scolaire peut être ainsi comprise comme « l'échec d'une dynamique de groupe » (Catheline, 2018). Et pour cause, ces violences impliquent de nombreux témoins (non adultes) : 80% des épisodes de harcèlement surviennent devant des spectateur·rices. Ces dernier·ères peuvent jouer le rôle de défenseur de la victime (manifestation de soutien, opposition directe à la personne qui harcèle), renforcer la position de l'agresseur ou bien rester témoin passif·ve de ces actes. Dans cette dynamique de groupe, les rôles ne sont pas figés, mais fortement conditionnés par le contexte dans lequel survient la violence.

Le fait qu'un élève ait été identifié comme "défenseur" à un instant T, n'implique pas qu'il s'agit du seul rôle qu'il est amené à adopter. [...] L'environnement scolaire dans lequel évoluent les élèves est plus ou moins propice au déploiement accru de comportements de défense de par les valeurs qui y sont rendues saillantes, les normes perçues concernant ces réactions et les bénéfices sociaux pouvant y être associés. (Kubiszewski, 2018, p. 449)

Or, les comportements de défense d'un pair à l'égard des victimes présentent un réel intérêt pour mettre fin aux situations de harcèlement. Aussi, dans la prévention et la lutte contre ce phénomène, des mesures agissant directement sur le rôle des témoins et le climat scolaire des établissements sont désormais privilégiées.

POUR UNE APPROCHE GLOBALE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

Dans ce sillage, de nombreux travaux de recherche internationaux ont mis en évidence que les programmes dont les résultats sont les plus bénéfiques dans la lutte contre le harcèlement sont ancrés dans une démarche globale : elle implique l'ensemble des acteur·rices – élèves, professionnel·les d'un établissement et familles – au lieu d'une intervention partielle qui se concentrera sur une action auprès d'un seul public (les élèves harceleur·ses et harcelé·es le plus souvent).

La lutte contre le harcèlement scolaire et la nécessaire implication de l'ensemble de la société questionnent la conception même de l'école, entre instruction et éducation. (Sénat, 2021, p. 82)

Les chercheur·es pointent également la nécessité de combiner plusieurs composantes pour soutenir l'efficacité des actions de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, comme : privilégier des programmes sur le temps long, renforcer la surveillance des adultes dans les lieux collectifs (cour de récréation, cantine, couloirs), combiner des activités pour encourager le développement de compétences socioémotionnelles (empathie, estime de soi...) à des activités collectives pour modifier les dynamiques de groupe (normes, relations sociales...), articuler des actions collectives de prévention et des prises en charge individualisées en cas de harcèlement avéré, ou encore accompagner les élèves et les enseignant·es à reconnaître des situations de harcèlement et les outiller pour qu'ils et elles puissent intervenir. C'est dans cette optique que s'est construit le dispositif national [pHARe](#), rendu obligatoire dans toutes les écoles et les collèges à partir de 2022, et expérimenté dans les lycées depuis la rentrée 2023.

La méthode de préoccupation partagée ou méthode Pikas

Créée par le psychologue Anatol Pikas, la méthode de préoccupation partagée est un dispositif de résolution de conflits entre pairs, adaptable aux cas de harcèlement. Dans le cadre d'un établissement scolaire, elle consiste en une série de brefs entretiens individuels avec le ou les élèves ayant pris part aux pratiques d'intimidation. Le professionnel qui reçoit le harceleur n'a pas pour objectif de lui faire reconnaître sa responsabilité, mais cherche à lui faire partager une préoccupation pour la victime. L'enjeu est de l'amener à formuler par lui ou elle-même des solutions pour que la situation de harcèlement prenne fin. La personne qui conduit l'entretien se montre bienveillante, mais obstinée : les entretiens ont lieu jusqu'à ce que les violences cessent. La méthode Pikas vise à favoriser le sentiment d'empathie, et place la personne qui agresse dans une position de réparation du problème qu'il ou elle a engendré.

Le dispositif pHARe

(Catheline, 2023, p. 99)



Le dispositif [pHARe](#) (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école) est le résultat des nombreuses campagnes menées en France depuis 2011. Il repose sur **huit piliers** :

- ➔ mesurer le climat scolaire,
- ➔ éduquer et prévenir les phénomènes de harcèlement,
- ➔ former une communauté protectrice,
- ➔ intervenir efficacement sur les situations,
- ➔ associer parents et partenaires,
- ➔ mobiliser les instances de la démocratie scolaire,
- ➔ suivre les répercussions des actions,
- ➔ mettre à disposition une plateforme consacrée aux ressources.

QUELQUES RÉFÉRENCES POUR ALLER PLUS LOIN

Pour citer cet *Edubref* :

Marie Lauricella (2024). Harcèlement en milieu scolaire : construction d'un problème public. *Édubref* 23, octobre. ENS de Lyon.

BIBLIOGRAPHIE

L'*Édubref* propose un essentiel sur une question éducative analysée dans des travaux de recherche issus de différentes disciplines. Il mobilise un choix de références dans une visée de médiation scientifique.

- **Algan, Y., Guyon, N. et Huillery, E. (2015)**. Comment lutter contre la violence et le harcèlement à l'école et au collège ? *LIEPP Policy Brief*, 19.
- **Bellon J.-P. et Quartier M. (2023)**. *Se former en équipe à la lutte contre le harcèlement scolaire : Méthode de la Préoccupation Partagée, formation des ambassadeurs, sensibilisation des élèves*. ESF sciences humaines.
- **Blaya, C. (2018)**. Le cyberharcèlement chez les jeunes. *Enfance*, 3(3), 421-439.
- **Catheline, N. (2023)**. *Le harcèlement scolaire*. Presses Universitaires de France.
- **Catheline, N. (2017)**. Le harcèlement à l'école : Pourquoi ? Comment ? Dans R. Frydman et M. Flis-Trèves, *L'intranquillité* (p. 27-34). Presses Universitaires de France.
- **Catheline, N. (2023)**. L'évolution des politiques françaises de lutte contre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement. Apports à la compréhension du phénomène et à son traitement. Dans *Le harcèlement scolaire* (p. 25-54). In Press.
- **Debarbieux, É. (2015)**. Du « climat scolaire ». *Éducation & formations*, 88-89, 11-27.
- **de Saint Martin, C. (2012)**. Nommer les violences scolaires. Des incivilités au harcèlement scolaire. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 87(1), 119-126.
- **Ferrière, S. et Françoise, C. (2024)**. Le harcèlement en contexte scolaire : Mais de quoi parlent les chercheurs ? Une étude systématique de la littérature scientifique sur les deux dernières années. *Spirale - Revue de recherches en éducation*, 1, 39-55.
- **Galand, B. (coord.) (2017)**. *Prévenir le harcèlement à l'école : Oui, mais comment ?* Presses universitaires de Louvain.
- **Galand, B. (2021)**. *Le harcèlement à l'école*. Retz.
- **Garandeau, C. F. et Salmivalli, C. (2018)**. Le Programme Anti-Harcèlement KiVa. *Enfance*, 3(3), 491-501.
- **Hoareau, N., Bagès, C. et Guerrien, A. (2017)**. Développer les compétences psychosociales des élèves pour lutter contre le harcèlement scolaire : Une revue de la littérature. *Canadian Psychology / Psychologie Canadienne*, 58(4), 379-394.
- **Kubiszewski, V. (2018)**. Agir ou ne pas agir ? Réactions des élèves témoins de harcèlement. *Enfance*, 3(3), 441-453.
- **Lauricella, M. (2024)**. Souffrances adolescentes : quand la santé mentale traverse les frontières de l'éducation. *Dossier de veille de l'IFÉ*, 148, avril. ENS de Lyon.
- **Roques, M., Rousselet, C. et Sinanian, A. (2020)**. Théâtre de l'opprimé et groupe multifamille : Un dispositif de prise en charge original. *Le Journal des psychologues*, 382 (10), 31-37.
- **Senden, M. et Galand, B. (2021)**. Comment réagir face à une situation de harcèlement à l'école ? Une synthèse de la littérature. *Pratiques, Psychologiques*, 27(4), 241-259.
- **Stassin, B. (2018)**. Violences scolaires - où le harcèlement commence-t-il ? *The Conversation*.
- **Vilhem, S. (2024)**. Harcèlement scolaire : Une souffrance depuis toujours, reconnue depuis peu ? *CarnetPSY*, 2024/6.

NUMÉROS SPÉCIAUX DE REVUES

- **Le harcèlement scolaire. (2018)**. *Enfance*, 3(3).

DOCUMENTS INSTITUTIONNELS (FRANCE)

- **Debarbieux, E. (2011)**. *Refuser l'oppression quotidienne : La prévention du harcèlement à l'École*. Ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la jeunesse.
- **Guillerm, M., Murat, F., Simon, C. et Traore, B. (2024)**. *Premiers résultats statistiques de l'Enquête harcèlement 2023*. DEPP.
- **Mélot, C. (2021)**. *Harcèlement scolaire et cyberharcèlement : Mobilisation générale pour mieux prévenir, détecter et traiter* (843). Sénat.

ÉDUBREF N°23, octobre 2024 :

Équipe Veille & Analyses de l'Institut français de l'Éducation | ENS de Lyon - 15 parvis René Descartes - BP 7000 - 69342 Lyon cedex 07.
Site web : <http://ife.ens-lyon.fr/ife> • E-mail : veille.scientifique@ens-lyon.fr • Directeur de la publication et de rédaction : © École normale supérieure de Lyon • Graphisme & illustrations : Bruno Fouquet, 06 76 17 79 28 • ISSN 2822-9355